

CHARTRE DE LA MAISON PICSON

2022-2023

Cette chartre a pour but de confirmer l'engagement respectueux entre les enfants fréquentant la Maison Picson, leurs parents (ou représentants légaux) ainsi que le personnel d'accueil de la Maison Picson.

TOUT LE PERSONNEL S'ENGAGE À ASSURER UN ACCUEIL ADÉQUAT.
EN CONTREPARTIE, NOUS VOUS DEMANDONS DE LIRE ET DE RESPECTER LES POINTS SUIVANTS :

- EN GENERAL

- Par mon comportement positif, je favorise le bon fonctionnement de la Maison Picson.
- Je salue aimablement les personnes et les responsables qui y travaillent.
- J'ai un langage correct avec mes camarades et l'ensemble du personnel.
- Je prends soin du matériel et du mobilier.
- Si j'utilise un vélo ou un vélomoteur, je le stationne sur le parking derrière l'arrêt de bus.
- Ma montre connectée est à déposer auprès d'un adulte à mon arrivée et je la récupère à mon départ
- Je n'utilise pas mon téléphone pendant que je suis dans le réfectoire.
- Le visionnage d'images, de vidéos ou de jeux est toléré à la condition de respecter les points suivants :
 - ✓ Accord du personnel d'accueil et âge correspondant.
 - ✓ Pas d'enregistrement d'images photographiques et vidéographiques
 - ✓ En cas de non-respect, l'appareil pourrait m'être confisqué et restitué plus tard

- EN ENTRANT

- Si les responsables le demandent, j'enlève et je range mes chaussures ou les essuie parfaitement afin de ne pas salir les corridors.
- Je suspends ma veste et mes habits d'extérieur sur les porte-habits.
- Je pose mon sac et/ou mon skate, ma trottinette, mon ballon à l'endroit prévu dans le hall d'entrée.
- Les objets de valeur (téléphone, clés, porte-monnaie, agenda) peuvent être déposés, en main propre, au bureau des animateurs.
- Avant chaque repas/collation, je me lave les mains

- PENDANT LES TEMPS DE JEU

- Avec l'accord des responsables, je peux jouer dans la cour de la Maison.
- Je ne fais pas d'activités dangereuses pour moi ou les autres.
- Je respecte mes camarades, j'ai un langage correct envers tous.
- Lorsque je joue dans les salles ou dans la cour de la Maison et si les responsables me le demandent, je range chaque jeu que j'utilise.

- **ABSENCES / DÉPARTS**

- Si je devais être absent ou en retard à l'un des temps d'accueils, mes parents le signalent au plus tard la veille du jour concerné par téléphone ou courriel.
- Si je dois quitter la Maison Picson pour participer à une activité particulière (cours facultatif, Jeunesse et Musique, etc.), ou que je suis autorisé à rentrer seul, mes parents doivent le notifier par voie écrite.

- **RÈGLEMENTS**

- Les règlements pour les différents temps d'accueils sont consultables au bureau de La Maison Picson, sur le site internet, et sont affichés dans la maison.

NON-RESPECT DE LA CHARTE & RÉGLEMENTS

Je sais que le non-respect de la charte et/ou des règlements obligera les responsables de la Maison à prendre les dispositions nécessaires.

(1) avertissement oral - (2) information aux parents - (3) suspension temporaire

Chef de secteur et directeur de la Maison Picson

Pierrick Ramasco

Adjoint

Christian Bulliard